



ÉCOLE PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'École professionnelle des Métiers lance son offre de cours de la compétence *Circuits électriques (283-428) en électricité*

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 juin 2018 – Avec l'objectif d'aider les élèves au programme en électricité, l'École professionnelle des Métiers (EPM) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières annonce le lancement du cours *Circuits électriques (283-428)* à compter du 13 août 2018.

Cette compétence est habituellement dispensée en début du programme de 1800 heures *Électricité 5295* conduisant à un Diplôme d'études professionnelles.

Elle doit être réussie pour la poursuite du programme et ultimement pour l'obtention du diplôme. Actuellement, les élèves ayant échoué cette compétence, devaient trouver une façon de la suivre à nouveau sans accumuler de retard. Cette situation occasionne une surcharge de travail pour ces élèves.

«Il y aura donc reprise de cette compétence pendant la saison estivale. Elle sera dispensée de 17 h 30 à 21 h 45 du lundi au vendredi à compter du 13 août pour une période de sept (7) semaines», précise madame Maud Innocenti, directrice de l'EPM.

Nous savons que cette offre supplémentaire sera fort appréciée de nos élèves mais aussi de tout élève ayant suivi une formation en électricité et ayant échoué cette compétence. Cela permettra une mise à niveau sans délai et la possibilité d'une réintégration au programme.

Aide-mémoire :

Compétence : Circuits électriques 283-428 du DEP Électricité 5295.

Du lundi au vendredi : de 17 h 30 à 21 h 45

Durée : 120 heures

Début : 13 août 2018

Inscriptions : Communiquer au secrétariat de l'École professionnelle des Métiers au (450) 347-3797 poste 6018.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves jeunes et adultes qui fréquentent 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un acteur incontournable du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

-30-

Source :

Francine Gosselin

Conseillère en communication | Service de la direction générale Téléphone : 450 359-6411, poste 7517 |

francine.gosselin@csdhr.qc.ca